

Que d'enfumages !

Le 23 mars, seconde semaine de confinement, La Poste affirmait : « se recentrer sur ses missions essentielles au service de la population » ■ Le 30, elle communique : « La Poste s'organise pour accueillir ses clients allocataires des prestations sociales », tout en omettant de dire clairement que les bureaux de poste seront fermés !? ■ Depuis le début de la crise sanitaire, les dirigeants de l'entreprise nous font prendre des vessies pour des lanternes...

La redécouverte du service public... Mon œil !

En temps de crise, sanitaire ou autre, il faut se rappeler 2008, le service public redevient fréquentable, même pour les plus libéraux. Cette fois-ci, le président de la république évoque « l'Etat providence ». Il n'en fallait pas plus à La Poste pour s'engouffrer dans la brèche du maintien du service public, mais... dans un but purement économique !

Dès la première semaine du confinement, la première Branche à réagir a été le Réseau, avec une réduction drastique de la voilure : ouverture de 1 000 bureaux (sur un peu plus 8 000). Car cette fois, envolés les 17 000 points de contacts, on ne compte plus que sur les bureaux de poste. Et là, les postier-e-s payent cash les transformations en RPC/RPU/APC !

L'omerta sanitaire

Depuis le début de l'épidémie, c'est zéro transparence. SUD PTT a demandé à de nombreuses reprises un bilan sanitaire... On l'attend encore. Pourtant, il existe, nous avons récupéré, tombé du camion, celui de la Branche Réseau. Le 25 mars, il comptabilisait 167 cas. Bizarrement la DR Alsace/Franche-Comté n'était pas recensée, alors que localement, la DR a fait état de 55 cas à cette même date !

Cette DR est une exception, en même temps au regard de la situation sanitaire de la région, elle n'a pas le choix. Ailleurs le culte du secret est cultivé. Bon nombre de DR ont du mal à signaler, aux CHSCT, les cas qui se déclarent. Une attitude complètement irresponsable par temps de pandémie. Quant aux protections, elles sont arrivées mais tardivement et pas partout. Les postier-es ont parfois dû faire valoir leur droit de retrait pour les obtenir, et certains attendent toujours des masques ou la pose de vitres plexiglass ! Contrairement aux belles

paroles des communiqués de La Poste, la santé des postier-es n'est pas sa priorité. SUD PTT a assigné La Poste en justice pour l'obliger à mettre en œuvre et communiquer :

- Le recensement des cas de contaminations, avérés ou suspectés, et les mesures qui ont été prises en conséquence pour l'ensemble du personnel impacté (malade ou non) ;

- Les risques psychosociaux liés à l'épidémie de covid-19.

Briser le silence pour protéger nos collègues !

Des services à géométrie variable... loin d'être essentiels !

Autant le Réseau a été le premier à réagir, autant les consignes nationales sont floues ou alors s'agit-il de faire vivre la saine concurrence entre les NOD ? Les « décisionnaires » sont multiples, là des DR qui décident des bureaux à ouvrir, ici des DS qui décrètent des opérations à réaliser...

Un foutoir, dans lequel les postier-es ont du mal à s'y retrouver et c'est pire pour les usager-es ! Mais ce désordre (organisé) ouvre de belles perspectives aux directeur-rices les plus opportunistes pour faire du chiffre. D'un bureau à l'autre, le niveau de service est très différent, qui va des seuls retraits d'espèce... à un abonnement LPM !

La ligne bancaire est aussi rattrapée par la patrouille économique, en l'occurrence La Banque Postale. Dans un souci sanitaire ou au regard de la baisse d'activité, les COBA étaient présents 1 jour sur 2... Ils sont à peine 20 % en capacité de télé-travailler. La fin de la récré sanitaire a été sifflée. « Une banque doit avoir une assise commerciale » selon le Réseau ou plutôt LBP sa patronne. Le taux de réponse aux appels des clients n'est pas bon, les troupes sont rappelées sur le pont, parfois au mépris des mesures de précautions sanitaires élémentaires. Le pilotage commercial n'a pas été abandonné !

Pour les prestations, le groupe à la manœuvre !

La Poste et La Banque Postale sont fières d'avoir obtenu le versement des allocations de la CNAF de manière anticipée. Sauf qu'elles sont avancées à la nuit du vendredi 3 au samedi 4 avril, le pire des cas de figure... En « temps normal », les prestations qui tombent le samedi matin donnent toujours lieu à un rush dans les bureaux, difficilement gérable. Fermer le 4 avril soulagera les postier-e-s mais risque aussi d'augmenter l'agressivité de certains clients sans carte qui trouveront porte close et qui auront eu du mal à trouver l'information de la fermeture des bureaux. Cette agressivité risque de se rajouter au climat tendu le 6 avril. Ce n'est sûrement pas la santé des postier-e-s que nos patrons cherchaient en fermant le 4 avril, mais essayer d'éviter les images de la désorganisation qui s'annonce le lundi 6 avril.

Sud PTT revendique :

- **Pas d'ouverture de bureau si toutes les mesures sanitaires ne sont pas prises (Plexiglas, gel hydro-alcoolique, masques, désinfection des locaux) ;**

- **Un bilan sanitaire immédiat ;**

- **Une seule opération essentielle à réaliser dans les bureaux pour les client-es ne disposant pas de moyen de paiement : les retraits d'espèces ;**

- **Une réduction des horaires d'ouvertures journaliers pour que toutes les équipes puissent bénéficier de repos indispensables dans la période ;**

- **Des horaires d'ouverture uniforme ;**

- **Augmentations des découverts des client-es les plus fragiles ;**

- **Pas d'interdiction bancaire ;**

- **Aucune pression ou incitation à la vente de produits ou services que ce soit à La Banque Postale ou au Réseau.**

